



Ville de Dijon

Conservatoire à Rayonnement Régional
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques



MUSIQUE / Réinscriptions 2026-2027

Concerne les élèves inscrits au CRR en 2025-2026

Élèves en éveil ou en initiation au CRR en 2025-2026 : se référer à la brochure n° 1 « Première inscription »

Elle s'effectue en ligne **du lundi 2 mars au dimanche 5 avril 2026.**

Vous recevrez un mail explicatif. Si vous ne l'avez pas reçu au lundi 2 mars 2026, merci de nous contacter.

Au-delà du dimanche 5 avril 2026, les anciens élèves ne sont plus prioritaires sur les nouveaux inscrits ; le conservatoire n'est plus en mesure de leur garantir une place à la rentrée.



Validation de la réinscription

- en fonction des conclusions de l'évaluation continue ou de l'examen de fin d'année scolaire
- suivant l'orientation décidée par le conservatoire (direction et équipe pédagogique)
- pour les élèves en hors cursus souhaitant se réinscrire, ils seront contactés par le service Scolarité début avril. Leur demande sera étudiée à la rentrée, après l'intégration des anciens et nouveaux élèves inscrits en cursus.

Brochure n° 2

Contacts

Ville de Dijon / Conservatoire à Rayonnement Régional

24, bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex

scolarite-crr@ville-dijon.fr / 03 80 48 83 68 (service Scolarité) / www.dijon.fr/conservatoire

Service scolarité (espace Clemenceau, 1^{er} étage). Hors vacances scolaires :

Lundi fermé le matin / 13h30 - 18h00 / **Mardi et jeudi** 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mercredi 9h00 - 18h00 / **Vendredi** fermé le matin / 13h30 - 17h00

Besoin d'aide ?



Vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous avez une question, besoin d'une précision ?
Le service Scolarité est à votre disposition.

Calendrier pour 2026-2027

1. Rencontre parents - élèves - enseignants

Pour planification de l'horaire du cours d'instrument. Uniquement pour les musiciens instrumentistes (hors CHAM Voltaire / Pardé et S2TMD Carnot)

» Mercredi 2 septembre 2026, de 16h00 à 19h30 (organisation communiquée à la rentrée)

2. Reprise des cours : lundi 7 septembre 2026

voir calendrier détaillé de l'année scolaire sur le site du conservatoire (QR code 2)



3. Réunions d'informations

» Élèves musiciens inscrits en cycle 1 (1^{re}, 2^e et 3^e années)
mercredi 9 septembre 2026, de 18h00 à 18h45

» Autres réunions d'informations pour les nouveaux élèves : voir le calendrier spécifique sur le site du conservatoire (QR code 3)



Enseignements

1. Pratique collective

Obligatoire dans le cursus d'apprentissage de chaque élève ; le planning des principales pratiques collectives sera disponible sur le site du conservatoire fin juin 2026

Les élèves pratiquant un instrument d'orchestre sont répartis dans les différentes formations du conservatoire. Pour les autres, une pratique collective pertinente doit être choisie en fin d'année scolaire, pour la rentrée suivante

► **Répartition des élèves en pratique collective** : communiquée début juillet 2026

La pratique collective étant obligatoire, veillez à ne pas vous inscrire à un cours de formation musicale ou choisir un cours d'instrument au même moment (lors de la rencontre parents - élèves - enseignants)

2. Instrument et autres disciplines musicales (hors FM)

Ne concerne pas les élèves CHAM Voltaire et Pardé, ni les S2TMD Carnot

L'horaire de cours est déterminé lors de la rencontre parents - élèves - enseignants au conservatoire :

» Mercredi 2 septembre 2026, de 16h00 à 19h30 (organisation communiquée à la rentrée)

L'horaire de cours d'instrument est déterminé sous réserve de validation par la direction

3. Formation musicale

Le planning des cours et les ouvrages de formation musicale sont disponibles sur le site internet du conservatoire à partir de la fin juin 2026

L'inscription à un horaire de formation musicale s'effectue début juillet 2026 (hors CHAM Voltaire / Pardé, S2TMD / Carnot). Vous recevrez auparavant un mail d'information

+ d'infos

Carte d'élève

Suite à la validation de votre inscription ou réinscription, votre carte d'élève est à retirer au service Scolarité du conservatoire à partir du jeudi 1^{er} octobre 2026.

À noter

En cas d'admission dans plusieurs disciplines, il est demandé de faire un choix. Ainsi, davantage d'élèves peuvent intégrer le conservatoire pour y pratiquer un art.

Consulter mes cours / mes informations

Vos informations scolarité et les cours auxquels vous êtes inscrits sont consultables depuis votre « extranet Imuse » à partir du mardi 25 août 2026.

Pour y accéder (QR code 4) : connectez vous à l'extranet usagers via le site

www.dijon.fr (Mon compte famille / Culture - Sports / Espace Conservatoire / Se connecter)

